

14 septembre 2018

Le comportement financier et de consommation des ménages frontaliers

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) lancent leur troisième enquête.

La BCL est l'autorité monétaire du Luxembourg et membre de l'Eurosystème qui conduit la politique monétaire unique de la zone euro, avec comme objectif principal la stabilité des prix. Les décisions économiques des ménages, telles que la consommation, l'épargne et l'endettement, sont importantes afin de comprendre l'évolution des prix. Dans ce contexte, la BCL réalise régulièrement une enquête sur le comportement financier et de consommation des ménages frontaliers dont au moins un membre exerce ses activités professionnelles au Luxembourg (XB-HFCS). Des enquêtes avec des questions similaires sont menées parallèlement par toutes les banques centrales nationales de la zone euro afin de mieux orienter les décisions de politique monétaire.

Le LISER est un centre de recherche public luxembourgeois qui a comme mission spécifique de réaliser des activités de recherche fondamentale et appliquée en sciences sociales dans le dessein de faire progresser les connaissances, d'éclairer l'action des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques au niveau national et international en rapport avec le tissu social, le tissu économique et le développement spatial et d'informer la société. Il dispose également d'un Data Centre spécialisé dans la collecte de données. Le LISER (anciennement connu sous le nom de CEPS/INSTEAD) a également réalisé les deux dernières vagues de l'enquête XB-HFCS, pour lesquelles il était déjà en charge de contacter les ménages frontaliers et de collecter les données. Cette enquête revêt une grande importance pour le LISER du point de vue de la thématique transfrontalière.

Un échantillon de ménages frontaliers a été sélectionné de manière aléatoire dans les fichiers de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) selon une procédure qui garantit des résultats représentatifs pour l'ensemble des ménages résidant dans la Grande Région, et dont au moins un des membres exerce son activité professionnelle au Luxembourg. Il est entendu que la participation à cette enquête est tout à fait volontaire. Cependant, afin de garantir une haute qualité et représentativité des résultats, il est primordial que le plus grand nombre possible de ménages sélectionnés participe à l'enquête. La durée de l'enquête est d'environ 30 minutes mais peut varier selon la composition du budget et du patrimoine du ménage.

Les données collectées sont utilisées uniquement à des fins scientifiques et statistiques. La BCL et le LISER garantissent une parfaite confidentialité ainsi que la protection des données collectées. Toutes les personnes ayant accès aux données à caractère personnel sont tenues à un régime strict de confidentialité et ne peuvent les utiliser pour un autre but que celui visé par cette enquête.

Plus d'informations sur cette enquête, ainsi que sur les résultats des enquêtes précédentes, sont disponibles aux adresses suivantes : <http://hfcs.bcl.lu> et <https://www.liser.lu>.

Mention légale :

Vos réponses seront traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Cette enquête se fait également en application de la délibération n°248/2018 du 20 avril 2018 de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Tous les ménages participants à l'enquête ont le droit d'accéder aux données à caractère personnel les concernant et éventuellement de les modifier. Pour faire usage de ces droits, ils peuvent contacter le délégué à la protection des données de la BCL, soit par email à dpo@bcl.lu, soit par lettre à la Banque centrale du Luxembourg, Att : Délégué à la Protection des Données, 2, Boulevard Royal, L-2983 Luxembourg